

Violences basées sur le genre : un enjeu de santé publique

Les violences basées sur le genre – qu'elles soient verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques ou administratives – ont des conséquences graves et durables sur la santé physique et mentale des victimes.

Un rôle clé pour les professionnel·les de santé

Acteur·rices de première ligne, vous êtes souvent le premier point de contact pour les victimes : 1 sur 4 se tourne d'abord vers un·e médecin. Votre capacité à repérer, écouter et orienter est essentielle pour leur protection et leur parcours de soins.

L'engagement de la CPTS de Pantin

Face à l'ampleur des violences (300 cas recensés chaque année à Pantin, 1 femme tuée tous les 2 jours en France), la CPTS agit pour vous outiller et vous accompagner dans le repérage, l'orientation et le suivi des victimes. Objectif : améliorer la prise en charge, renforcer la prévention et soutenir une approche bienveillante et coordonnée.



Accès aux soins à Pantin

Dans le cadre de ses missions, la CPTS de Pantin accompagne les pantinoises et les pantinois dans leur orientation vers les ressources en santé du territoire. Vous trouverez ci-dessous quelques ressources utiles.



Être orienté·e vers un·e médecin traitant

Vous n'avez pas ou plus de·un·e médecin traitant ? La CPTS de Pantin peut vous orienter. Nous contacter : 07 81 55 55 48 ou contact@cpts-pantin.fr



Accéder à une consultation sous 48h

Votre·un·e médecin traitant n'est pas disponible ou vous n'avez pas de·un·e médecin traitant, et vous avez besoin d'une consultation de soin rapidement ?

Contactez le 15 : vous serez orienté·e vers un·e médecin de proximité dans les 48h.



Interprétariat lors d'une consultation

Depuis 2024, la CPTS de Pantin propose aux professionnel·les de santé adhérent·es de l'association l'accès à un service d'interprétariat en consultation. Plus de 185 langues sont proposées.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre praticien·ne ou auprès de la CPTS : 07 81 55 55 48 ou contact@cpts-pantin.fr



Se rendre à son rendez-vous médical

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Les vélos Taxi de l'Entreprise à But d'Emplois PAM! peuvent vous transporter sur le lieu de vos rendez-vous médicaux et vous reconduire ensuite à domicile.

Contact : 06 46 63 72 35 ou contact@pam-pantin.fr



Pour des démarches juridiques, pour connaître les droits des victimes

CIDFF 93 Accueil, écoute et orientation :

- ☎ 01 48 36 99 02 / ✉ ciddff93@orange.fr / 📥 seinesaintdenis.cidff.info
- Permanences du CIDFF 93 par téléphone / Vendredis de 9h30 à 12h30
📞 sur RDV au 01 48 36 99 02
- 🚫 Maison de Justice et du Droit de Pantin / Mardis de 9h30 à 12h30
📞 sur RDV au 01 83 74 57 70
- 🚫 Maison des femmes de Pantin / Mercredis de 9h à 12h 📞 sur RDV au 01 49 15 39 48

Maison de la Justice et du Droit à Pantin :

- Permanence juridique de SOS Victimes 93 / Vendredis de 9h à 13h
📞 sur RDV au 01 83 74 57 70
- Permanence du CIDFF 93 / Mardis de 9h30 à 12h30 📞 sur RDV au 01 83 74 57 70

Tribunal de Bobigny :

- Permanence de SOS Victimes 93 / Lundis de 9h30 à 12h30
- Permanence juridique / Sans rdv du lundi au vendredi de 13h à 17h30
- Permanence juridique téléphonique / Vendredis 10h - 18h ☎ 01 48 96 20 95 (consultation anonyme et gratuite)

Permanences juridiques en Seine-Saint-Denis :

- Association Juris Secours à l'Hôtel de ville de Bobigny / Lundis entre 14h et 17h
- ☎ « Point Écoute Femmes » au 01 49 51 27 88 ou 01 48 30 81 39
- Permanence téléphonique du barreau de Seine Saint-Denis pour les femmes victimes / Vendredis de 10h à 18h ☎ 01 48 96 20 95
- Permanence d'avocat-es du Barreau de Seine-Saint-Denis pour les victimes / 🚫 Au sein de l'Unité Médico-Judiciaire de l'hôpital Jean Verdier / Lundis de 10h à 13h

ORIENTER LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE SUR LE TERRITOIRE

Pour un accompagnement médico-légal et psychologique

Médecine Légale

Unité Médico-Judiciaire (UMJ), service de médecine légale - Hôpital Jean Verdier ☎ Accueil : 01 48 02 65 06 / ✉ secretariat.umj@jvr.aphp.fr

Prises en soins des psychotraumas - Lieux de consultations et de prise en charge en Seine Saint Denis

- Centre régional du psychotraumatisme Paris Nord - Hôpital Avicenne ☎ 01 48 95 54 74 (du lundi au vendredi entre 9h et 17h)
- Unité Spécialisée dans l'accompagnement du psychotraumatisme - Hôpital Intercommunal Robert Ballanger ☎ 01 49 36 72 38
- Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et Centre Municipal de Santé (CMS) Cornet / Pantin ☎ 01 71 29 56 40
- Centre Daniel Renault - Institut de victimologie / Montreuil ☎ 01 71 89 25 50
- CMS Auguste Poullain - Institut de Victimologie - Saint Denis ☎ 01 83 72 20 10
- CMS de la Courneuve - Institut de Victimologie / La Courneuve ☎ 01 49 92 60 60
- CMS Docteur Pesqué- Institut de Victimologie / Aubervilliers ☎ 01 48 11 22 00
- CMS Elsa Rustin- Institut de Victimologie / Bagnolet ☎ 01 56 63 91 00
- CMS Louise Michel- Institut de Victimologie / Romainville ☎ 01 41 83 17 70/77

Pour déposer plainte

- Maison des Femmes de Pantin ☎ 01 48 43 45 49
- Commissariat de Pantin
- Unité Médico-Judiciaire (UMJ) de l'hôpital Jean Verdier / tous les jeudis de 9h à 17h sur RDV ☎ 01 48 02 65 06
- Par courrier au procureur de la République (modèle : service-public.fr)

Pour une écoute et un accompagnement

Structures d'écoute et d'accompagnement de la ville de Pantin

- Pôle Social de Pantin, Mairie de Pantin / ☎ 01 49 15 41 56-54
- Centres de PMI (Protection Maternelle Infantile) de Pantin
- Relais des parents ☎ 01 49 15 72 20
- Mission Locale (pour les moins de 25 ans) ☎ 01 49 15 38 00
- La Maison des Femmes ☎ 01 48 43 45 49
- CMP (Centre Médico-Psychologique) ☎ 01 48 46 31 04
- Intervenante Sociale du commissariat de Pantin - Caroline Daniel ☎ 01 41 83 45 00-06

Structures associatives d'accueil, d'écoute et d'accompagnement

- SOS Femmes 93 / ☎ 01 48 48 10 48 (Ligne d'écoute pour les femmes et professionnel-les)
- SOS Victimes 93 (association d'aide aux victimes d'infraction pénale) / Bobigny / ☎ 01 41 60 19 60
- Association Nénuphar Médiation / ☎ 06 59 73 78 12 / ✉ Nenuphar.asso@gmail.com
- 🚫 Permanence de l'association à la Maison de Quartier des Courtillères et à la Maison de Quartier des 4-chemins
- Association Marici / ✉ associationmarici@gmail.com (Pas de permanences régulières)

Structures associatives d'accompagnement nationales

- En avant toutes / 📥 <https://enavanttoutes.fr/>
- SOS mariages forcés ☎ 01 30 31 05 05 / ✉ contact@sos-mariageforce.org
- AVFT (violences faites aux femmes au travail) ☎ 01 45 84 24 24 / ✉ contact@avft.org
- SOS Homophobie / tchat 7j/7 de 18h à 20h / 📥 <https://www.sos-homophobie.org/chat>
- Excision, parlons en ! / 📥 <https://excisionparlonsen.org>
- Fédération GAMS / 📥 <https://federationgams.org/contacts/> ☎ 01 43 48 10 87 ⚠ intervention téléphonique
- Le Planning Familial / 📥 Libre de ses choix | Le planning familial ☎ 0 800 08 11 11 (anonyme et gratuit)
- Le Planning Familial 93 / 📥 PF de la Seine-Saint-Denis ☎ 01 55 84 04 04 (permanences téléphoniques)
- Violence Femme Info (appel anonyme et gratuit) ☎ 3919

Pour une mise à l'abri, une protection

Numéros pouvant être composés à partir d'un téléphone fixe ou mobile (gratuit) et disponibles 7j/7 - 24h/24

📞 15 : SAMU (préciser cause violences conjugales)

📞 17 : Police

📞 18 : Pompiers

📞 112 : Appel d'urgence européen

📞 115 : Hébergement d'urgence

📞 119 : Allô Enfance en Danger

📱 SMS au 114 : numéro d'urgence pour personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

Tribunal Judiciaire de Bobigny (divorce, ordonnance de protection)

📞 01 48 95 13 93 : Prise de rendez-vous / ✉ tjl-bobigny@justice.fr